

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2018

Présents : Mmes, Mrs, MOREAU, MOTEL, BOUCHERON-SEGUIN, NOE, ARMAND, MARRON, BERINGUER, SCIEZ, MAINGUY, HUGUENIN, DELAFOSSE, GADEN

Absents : Mmes, MM,

Secrétaire de séance : Mme BOUCHERON-SEGUIN

AVIS DU CONSEIL SUR LE PROJET « SEINE A VÉLO »

Déclaration du Maire :

Ce soir, je vais vous demander de conforter, par vos votes, ma position concernant le projet « Seine à vélo »..

Au préalable, je souhaite retracer les événements, les faits depuis l'annonce de ce projet par M S.Lecornu alors Président du Département.

28 avril 2016

Réunion de présentation du projet aux maires des communes jouxtant la Seine RD et RG. Le PV de cette réunion fait mention de mon souhait d'associer fortement VNF.

3 juin 2016

Arrêté préfectoral donnant accès aux services du Département chez les propriétaires riverains pour études et travaux.

23 juin 2016

Compte rendu du Maire au Conseil municipal de la réunion du 28 avril 2016 et délibération avec avis favorable sous condition d'être associé à tous comités de pilotage.

Décembre 2016

Mot du Maire dans le bulletin municipal : information aux habitants sur le soutien du conseil municipal au projet et engagement du Maire sur :

1. un projet harmonieux pour nos berges de Seine
2. un respect des riverains
3. quasi indolore pour les finances communales

26 janvier 2018

Geneviève MAINGUY et Pascal MOREAU participent à une réunion à Bouaffles organisée par le Département à destination des Maires des communes RD.

En préambule à cette réunion, Pascal MOREAU émet des réserves et des critiques sur l'absence de communication du Département durant l'année 2017.

7 mars 2018

Compte rendu au conseil municipal de la réunion de Bouaffles. Préparation d'une réunion avec les services techniques du Département, un listing des interrogations et questions sur tous les aspects du projet est établi par l'ensemble du conseil municipal.

8 Mars 2018

Visite des élus en bords de Seine afin de visualiser nos interrogations et préparer au mieux la rencontre avec le Département.

13 mars 2018

Envoi par la Mairie à l'ensemble du conseil municipal d'un memento avec photographies et questions à poser aux services du Département.

14 mars 2018

Rencontre avec le Département où toutes les questions recensées par le CM ont été posées.

6 avril 2018

Réunion publique à la salle de la Marette

6 avril 2018

A l'issue de la réunion publique, annonce à M Duché de la future création d'une association. J'ai été informé fortuitement de la possibilité de constitution d'une association lors de la galette des rois de janvier 2018.

8 avril 2018

Demande de renseignements et de validation d'éléments auprès du Département. Les éléments validés ont été mis en ligne sur le site de P.O dès leur réception du Département.

12 avril 2018

Réception d'un courrier de Mesdames Mainguy et Gaden demandant la mise à l'ordre du jour du projet « Seine à vélo » et la constitution d'un comité de pilotage.

J'ai répondu à ces questions en précisant que le comité de pilotage du projet est le conseil municipal dans son intégralité.

17 mai 2018

A la demande de l'association « Pressagny en Seine », M F.Duché et ses services organisent une réunion. Je me félicite que M Duché ait mis comme condition sine qua non la présence du Maire à cette réunion.

En résumé, j'effectue mon mea culpa sur l'absence de communication de la mairie aux habitants durant l'année 2017. Nous aurions dû communiquer sur l'absence d'informations en provenance du Département. M Duché est conscient de ce déficit de communication et reconnaît cette erreur.

Par contre, dès la réunion de Bouaffles, le conseil municipal a été informé, convoqué et invité à remettre toutes questions, interrogations, critiques et suggestions auprès du Département.

Mon sentiment, à la création de « Pressagny en Seine », a été que des habitants du village jugeaient le Maire et à travers lui tout le conseil municipal : incompetent, incapable et inapte à conduire la gestion de la commune.

Aujourd'hui, je me veux plus rassurant, ma susceptibilité doit être mise de côté au profit de l'avenir de Pressagny-l'Orgueilleux.

Je suis ouvert au dialogue sur l'aménagement (revêtement, ..) ; les infrastructures (parkings, ..) et sens de circulation dans le village.

Toutefois, ma volonté est de permettre aux Pressécagniens présents et futurs de continuer à longer nos bords de Seine sur tout le territoire communal.

La commune n'a pas les moyens techniques, humains et financiers de protéger, d'entretenir et surtout de remettre en état nos berges de Seine.

C'est pourquoi, je considère la proposition du Département de consolider, de renforcer nos berges de Seine à leur frais comme une opportunité. C'est une chance que nous risquons de ne pas voir se reproduire...

Je comprends l'inquiétude de certains riverains, mais le rôle du Conseil Municipal est de préparer l'avenir et de continuer à offrir aux générations suivantes le plaisir d'une balade en bord de Seine sur l'ensemble de la commune.

Je vous remercie de votre confiance et vous demande de vous exprimer par vos votes sur la question suivante :

Le Conseil Municipal demande que le tracé de la future voie verte emprunte le chemin de halage existant afin d'assurer la pérennité à long terme d'un chemin en bord de Seine à Pressagny-l'Orgueilleux.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité moins une voix (Geneviève Mainguy).

Débat du conseil à la suite de ce vote

L'emprunt du chemin des pieds Corbons par la Seine à vélo ne pourra être effectué qu'à titre temporaire.

Jean Marc Beringuer demande à chaque membre du conseil de donner leur position sur le fait que l'association n'a pas daigné inclure les membres du conseil municipal à la réunion Dpt/PeS du 17 mai 2018.

Jean Marc Beringuer se dit fortement déçu par le comportement de l'association.

Colette Delafosse, Philippe Noé et Dominique Armand partagent ce ressentiment.

M Gérard Sciez propose de créer des points de rencontre réguliers entre le conseil municipal et l'association. Cette proposition est retenue.